



formation
formation[®]
CCI



BAC Professionnel commerce

Formation diplômante en alternance : contrat de professionnalisation*

*sous réserve des accords de branche

L'activité du titulaire du Bac Pro Commerce s'exerce dans le secteur du commerce de détail de produits ou de services. Les entreprises concernées relèvent de la grande distribution ou du commerce indépendant.

EMPLOIS VISÉS

- Adjoint d'un commerçant indépendant, adjoint d'un responsable de magasin, responsable de stand, gestionnaire de rayon, vendeur qualifié.
- Evolution envisageable : commerçant indépendant, responsable de petites ou moyennes surfaces de vente, gérant de supérette alimentaire, chef de rayon ou de département.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rendre autonomes de futurs responsables d'unités de vente spécialisés dans une famille de produits spécifiques (habillement, équipement de la maison...). Ces personnes seront capables de :
- Vendre (choisir les orientations commerciales, effectuer les achats, assurer le suivi et le développement des ventes)
- Gérer (assurer la gestion commerciale, gérer les moyens, effectuer les tâches administratives, comptables, fiscales)
- Entreprendre (monter un projet, défendre le projet avec les outils et techniques de communication).

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Cette formation est validée par un diplôme de l'Éducation Nationale intitulé : «Baccalauréat Professionnel Commerce».
- Contrôle ponctuel - juin 2014

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un BEP.
- Ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une activité en rapport avec la finalité du diplôme
- Les personnes ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première, ou ayant interrompu leurs études, peuvent être admises sur décision du Recteur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : le règlement intérieur pour les stagiaires en formation est consultable sur notre site ccifformation.org



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA MOSELLE

CCI Formation : 5 rue Jean-Antoine Chaptal BP 75071 - 57072 Metz Cedex 3
Tél. : 03 87 39 46 00 - Fax : 03 87 39 46 99 - email : ccif@moselle.cci.fr
www.ccifformation.org

STATUT DU STAGIAIRE

- Salarié (période d'essai : un mois) en contrat de professionnalisation

FORMATEURS

- Équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants professionnels et/ou diplômés, experts dans leur domaine

PROGRAMME

- Économie - Droit
- Démarche commerciale
- Mathématiques
- Prévention - Santé - Environnement
- Langue vivante 1
- Langue vivante 2
- Français
- Histoire, Géographie et Éducation civique
- Arts appliqués et cultures artistiques.

DATE ET DURÉE

- 24 mois : 1200 heures prises en charge par l'OPCA de l'entreprise,
- De septembre 2012 à juin 2014

HORAIRES ET LIEU DE LA FORMATION

- 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00 / CCI Formation Metz

FINANCEMENT

RÉMUNÉRATION* :

Niveau de formation	- de 21 ans	de 21 à 26 ans	26 ans et plus
Au moins titulaire d'un Bac Professionnel ou diplômé professionnel de niveau IV	65 % du SMIC	80 % du SMIC	SMIC*
Autre	55 % du SMIC	70 % du SMIC	SMIC*

*ou 85 % du salaire conventionnel

RESPONSABLE DE FORMATION

Christel BOULANGE
Tél : 03 87 39 46 53
cboulang@moselle.cci.fr